

Fontainebleau, le 6 novembre 2020

Objet : Activités de notre association

Madame, Monsieur, chers amis,

La nouvelle période de confinement, effective depuis le 30 octobre dernier, bouleverse une nouvelle fois nos projets. Les visites que nous avons prévues au château, fermé à la visite, ou à l'extérieur, sont reportées à l'année prochaine, tout comme le voyage en Bourgogne et l'accueil des nouveaux membres de notre association. Nous en sommes désolés, mais le respect des consignes sanitaires en cette période de pandémie s'impose à tous. Dès que le déconfinement sera annoncé, nous vous informerons du programme des sorties, des visites et des conférences.

Le Bureau des ACF continue néanmoins à tenir des réunions virtuelles régulièrement pour préparer la reprise de nos activités, que nous espérons proche, et nos différentes commissions poursuivent leurs travaux.

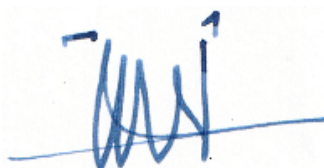
Vous avez été destinataires récemment du Bulletin 38 et le Bulletin 39 qui sortira à la mi-mars est en préparation, ainsi que le dossier 17 consacré aux artistes italiens de la Renaissance à Fontainebleau. Notre site Internet est alimenté régulièrement par des chroniques consacrées à l'histoire du château, ses décors et ses collections. Il en va de même pour notre page Facebook. Nous vous invitons à les consulter régulièrement.

Comme nous l'avions fait au printemps, nous vous proposons un nouveau cycle de visioconférences de Vincent Delaveau, les deux premières, programmées le 10 et le 17 novembre à 16h30, étant consacrées à l'histoire du palais et du musée du Louvre. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.amischateaufontainebleau.org, à la rubrique Activités culturelles- Visioconférence : Le Louvre, qui vous donnera le lien d'inscription. Le jour de la conférence vous recevrez sur votre ordinateur le lien afin d'y accéder. Cette procédure est très simple. Néanmoins, si vous ressentez des difficultés, n'hésitez pas à nous le faire savoir par un message à l'adresse p.murez@orange.fr; nous vous apporterons l'aide nécessaire.

Enfin, je vous renouvelle notre invitation à participer à la souscription que nous avons lancée pour le financement de l'achat du rare tableau d'Oudry, représentant les chiens du roi Louis XV Cadet et Hermine, afin d'enrichir les collections du château. Vous pouvez nous adresser votre don, déductible à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu, via notre site Internet ou en envoyant un chèque au pavillon des Vitriers.

En attendant le plaisir de vous revoir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, chers amis, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Président



Gérard TENDRON